



Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France

Service du développement durable
des territoires et des entreprises

Pôle évaluation environnementale
et aménagement des territoires

Dossier n° EE-1429-18

Nos réf : 2018/1025

Affaire suivie par : Florence CAMBIEN

florence.cambien@developpement-durable.gouv.fr

Tél : 01 87 36 45 16

Vincennes, le 09 OCT. 2018



Madame,

Je vous prie de trouver ci-joint la note d'information d'absence d'observations relative au projet de construction du siège LIDL à Châtenay-Malabry (92).

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Chef du Pôle évaluation environnementale
et aménagement des territoires

François BELBEZET

Ville de Châtenay-Malabry
Direction des Services Techniques
26, rue du Docteur le Savoureux
92291 Châtenay-Malabry Cedex

Copie à : M. le Préfet des Hauts-de-Seine



Certificat N° A 1607
Champ de certification disponible sur :
www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr



Mission régionale d'autorité environnementale

Île-de-France

**Note d'information du 8 octobre 2018 relative à l'absence
d'observation de la Mission régionale d'autorité
environnementale
d'Île-de-France sur le projet de construction du siège LIDL à
Châtenay-Malabry (92) dans le cadre de la procédure de
permis de construire**

La Mission Régionale de l'Autorité environnementale (MRAe) a été saisie le 07 août 2018 pour avis sur le projet, présenté par la SNC Lidl, de construction du siège LIDL à Châtenay-Malabry (92), dans le cadre de la procédure de permis de construire.

Conformément à l'article R.122-7 du code de l'environnement, aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai de deux mois, la demande donne lieu à une note d'information relative à l'absence d'observations sur le dossier.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle fait l'objet par ailleurs d'une parution sur le site internet de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France et sur le site internet de la MRAe.

Pour la Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France,
son président



Jean-Paul Le Divenah